



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 DÉCEMBRE 2025

Le dix-huit décembre deux-mille-vingt-cinq, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Uniac se sont réunis, en séance ordinaire, en salle du conseil, sur convocation légale de Madame le Maire du douze décembre deux mille vingt-cinq et sous sa présidence

- Madame le Maire et Présidente de séance, Karine PASSILLY
- Procède à l’appel nominal
 - Désigne le secrétaire de séance en application de l’article L.2121-15 du CGCT

Etaient présents (7)
Karine PASSILLY, Éric TOXÉ, Patrice BRIANTAIS, Jérôme RICHARD, Charles BISELX, Julien COLAONE, Hervé LESNÉ

Etaient excusés et représentés (1)
Jean-François DELYS a donné pouvoir à Hervé LESNE

Etaient absents (5)
Éric GOUBAULT, Sébastien GUIHOT, Christèle CODET-GEFFROY, Élise GUERIN, Nicolas MEREL

Secrétaire de séance
Hervé LESNÉ est désigné comme secrétaire de séance à l’unanimité.

Madame le Maire et Présidente de séance Karine PASSILLY annonce l’ouverture de la séance à 20h30

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2025
ORDRE DU JOUR

Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 13/11/2025 à l’unanimité.

- 1. FINANCES
 - 1.1 DM Budget principal

POINTS DIVERS

25.49 – FINANCES Décision modificative n°3 budget principal

Madame le maire informe le conseil de la nécessité de réajuster le chapitre 012 de la section de fonctionnement, pour laquelle les crédits votés lors du BP sont insuffisants (absence prolongée d’un agent qui a conduit au renouvellement d’un CDD).
Il convient d’adopter une décision modificative pour ajuster le budget, les écritures suivantes sont proposées :

N° DM	Date	Objet	Montant
3	12/12/2025	DM 3	
		60612 - Énergie – Électricité	-2 000,00
		6413 - Personnel non titulaire	2 000,00
		TOTAL FONCTIONNEMENT	0,00
		TOTAL DEPENSES	0,00
		TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00
		TOTAL GENERAL DES RECETTES	

Le conseil municipal, à l’unanimité
VALIDE la décision modificative n°3 du budget principal telle que présentée.
CHARGE Madame le Maire de réaliser les opérations comptables et administratives nécessaires.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0